QUE PENSEZ-VOUS DE CECI, SEULEMENT $30.00.

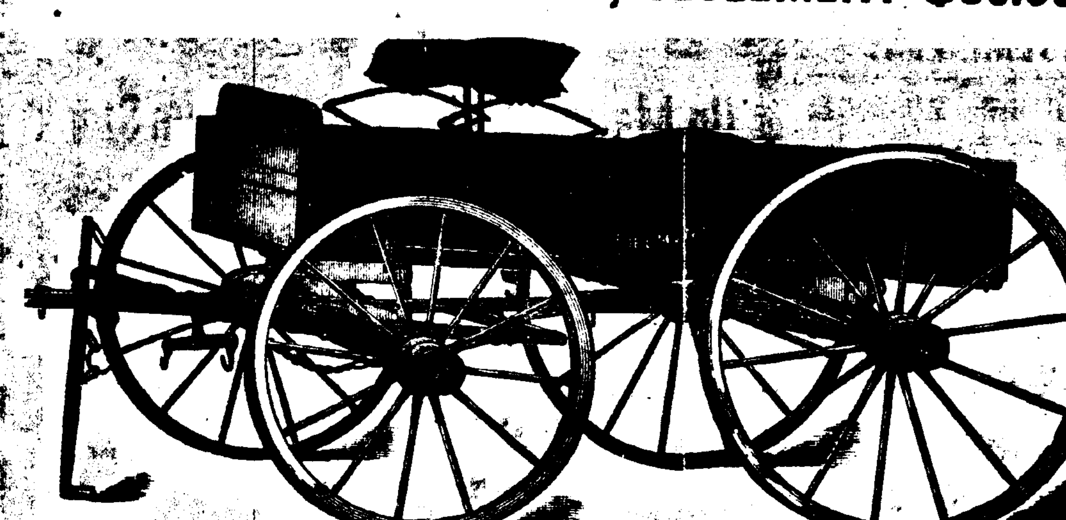

JOSEPH SCHWARTZ CIE, LIMITEE,

821 à 835 rue Perdido, N. O.

Quartier-général pour Buggies, Barrouches, Wagonnettes, Surreys, Charrettes de route, Wagons de ferme, un Assortiment Complet de Harnais, Fouets, Couvre-pieds, Voitures et Wagons. Quincailleries, Matériel de Charrettes à cannes à des Prix Réduits. P. O. Box 848.
5 déc—1 m

VAPEURS.

Compagnie Générale

TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Du Quai 42, pied de North River, rue Morton Les magnifiques navires de cette ligne feront partiront comme suit:

Partant tous les samedis à 10 A. M.
LA BRETAGNE, 11 décembre.
LA GASCOGNE 18 décembre.
LA NORMANDIE, 25 décembre.
LA CHAMPAGNE, 1er janvier.
LA BRETAGNE 8 janvier.
LA GASCOGNE, 15 janvier.

PRIX DU PASSAGE—Première classe de New-York à Paris $80.00 et au-dessus par tous les steamers excepté La Touraine selon les accommodations, comprenant billets de chemin de fer pour Paris. Sièges de chars-salons et frais de débarquement. Les sièges des chars-salons sont extra durant la saison d'été. Deuxième classe à Paris $54.75.

Entrepont, $32.10, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Et entre New-York et Alexandrie Egypte, via Paris, (valable 60 jours).

1re classe, $160. 2me classe $116.

Char salon-buffet gratis.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3 Bowling Green N. Y.; Agence Générale de l'Ouest, No 71 Dearborn St, Chicago, Ill.
EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Steamers:
CREOLE..............Mercredi, 15 décembre.
HUDSON..............Mercredi, 22 décembre.
LOUISIANA...........Mercredi, 29 décembre.
Partiront de leur quai à 8 a. m. ... pied de la rue Toulouse.
Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.
... et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.
Les agréments pour passagers ne peuvent surpassés.
Pour fret ou passage s'adresser
ALEX. HARRIS, Agent,
—1an No 313 rue Carondelet

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No.	Departs
3	fast line....7:40 a m	6	fast line..7:55 am
1	fast mail ...7:15 p m	4	limited.11:15 a m
5	limited ... 8:10 p m	2	fast m'l. 7:40 p m
9	coast accom dim excepté... 8:50 a m	8	coast accom dim excepté. 3:45 p m

Bureau pour la vente des billets, coin Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.
JOHN KILKENY, Div. Pass. A.,
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky
1mars—au 21 déc

ANÉMIE

QUINA LAROCHE
Ferrugineux

Recommandé pour faciliter les Croissances et Formations difficiles, il procure au sang la force et les Globules rouges qui en font la beauté; il fortifie l'Estomac, excite l'Appétit, combat l'Anémie, la Lymphatisme; abrège les Convalescences, etc.
PARIS, ...

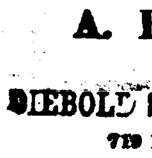

PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies
A la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Cº, 42-44, Camp

A. ROY, Agent

—DU—

DIEBOLD SAFE & LOCK CO.,

719 RUE COMMUNE.

Coffre-forts déménagés, échangés et réparés.
28 nov—dim—1 an

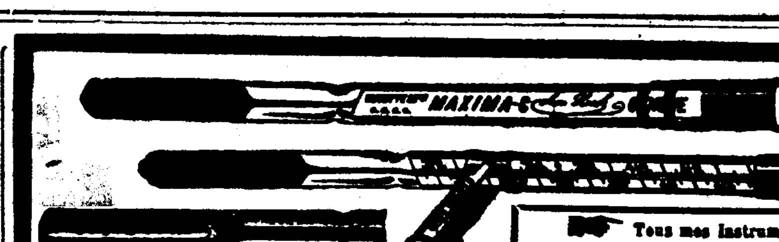

Tous mes instruments portent ma Signature Léon Bloch

COUPE de la CUVETTE EXTRA-SENSIBLE

THERMOMÈTRES

MÉDICAUX de Léon Bloch

NOUVEAU SYSTÈME EXTRA-SENSIBLE

(BREVETÉ en France et à l'Étranger)

Présenté à l'Académie de Médecine de Paris par M. le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ

Adopté par MM. les Drs POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PETER

ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

A Paris, chez l'Inventeur BLOCH, 5, place de la République

Dépôt à la Nlle-Orléans, J.-L. LYONS & Cº, 42-44, Camp.

Aucune ANÉMIE
ne Résiste à l'

HÉMOGLOBINE

de Vve DESCHIENS

Ne cause ni Constipation ni Maux d'estomac. — Ne noircit pas les Dents.

VIN ◆ ÉLIXIR ◆ SIROP ◆ DRAGÉES
et HÉMOGLOBINE GRANULÉE

Exiger la marque de fabrique ci-contre, la signature ADRIAN et Cie en rouge, et le nom exact de Vve DESCHIENS.

MALADIES NERVEUSES

Guérison Certaine

PAR LE

Sirop Henry Mure

Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.

POUR LA GUÉRISON DE:

ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE	VERTIGES
HYSTÉRO-ÉPILEPSIE	CRISES NERVEUSES
DANSE de SAINT-GUY	MIGRAINES
DIABETE SUCRE	INSOMNIE
MALADIES du CERVEAU et de la Moëlle Epinière	EBLOUISSEMENTS
CONVULSIONS	CONGESTIONS Cérébrales
	SPERMATORRHÉE

Notice très importante envoyée gratis sur demande.

HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (France).

Pour un Engagement

—OU UN—

MARIAGE.

....La chose la plus indispensable est une magnifique BAGUE avec un joli DIAMANT ou autres PIERRES PRECIEUSES pour le premier; et une BAGUE EN OR SOLIDE ou ALLIANCE pour le second.
....Vous pouvez avoir des meilleurs et à plus bas prix

—CHEZ—

FRANTZ BROS. & CO.,

BIJOUTIERS,

—Successeurs de—

FRANTZ & OPITZ,

No 129 RUE BOURBON.

12 sept—1 an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

DÉCEMBRE 1897.

Liste de publication.

Bec, Denis	Magnan, Alphonse
Bigos, Jeanne	Manguier, Ernestine
Coulom, Jacques	Montalé, Jean Pierre
Dedieu, Joseph Lepère	Negroni, Joseph Marie
Garnier, famille, natif de Langres.	Payeal, natif de Lourdes.
Gouset, Georges William	Prees,
	Peyr t, Jacques Léonce
Grandin, Auguste	Rosières, Benoit
Lamazas, Pierre	Terrasse, veuve
	Tujague, Mlle

LETTRE.

Wolf, Docteur

G. B. DANGLADE,
Consul.

Nouvelle Orléans, 26 nov. 1897.

Une réunion spéciale des actionnaires de la "Merchants Insurance Co." (Compagnie d'Assurance des Marchands) sera tenue aux bureaux de la compagnie No 622 rue du Canal le lundi 27 décembre 1897, à une heure P. M., dans le but de voter sur la proposition d'une réduction du capital avis duquel a été envoyé par la poste à chaque actionnaire, conformément à l'article (6) six de la Charte de la Compagnie

JULES MONTREUIL,
Secrétaire.

27 nov—1m

A. W. MOFFETT.

Encoignure BASSIN et TOULOUSE

A la tête du vieux Bassin, Nlle-Orléans, Lne

—NÉGOCIANT—

En, bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc pin jaune et cypres.

—AUSSI—

Planches pour planchers et plafonds, voliges Etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'Etat, que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagon, pattes, rails, etc.

1er mars—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

IMPORTANTE

—ET—

ATTRAYANTE

OUVERTURE

—DE LA—

SAISON.

UNE

Grande OCCASION

—POUR LES—

Capitalistes, Placeurs, Spéculateurs,

—ET—

LES PERSONNES

CHERCHANT DES

DEMEURES

D'ACQUERIR DES

PROPRIETES

—DE—

CHOIX

—TANT—

Commerciales

—QUE POUR—

Demeures

—DANS LES—

PREMIER ET QUATRIEME DISTRICTS.

L'Encoignure d'Affaires déjà établies de

E. CONERY & FILS Limité,

—LA—

Bâtisse en Briques

—A—

TROIS ETAGES

Nos 2 et 4 rue du Canal,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE DELTA.

Nos 6 et 8 rue du Canal,

ENTRE LES RUES DELTA ET FRONT.

—Occupée par—

M. D. LAGAN.

—LE—

SPLENDIDE MAGASIN EN BRIQUES

A Trois Etages,

Nos 301, 303 et 305 rue Tchoupitoulas,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE GRAVIER.

—Occupé par—

JOHN I. ADAMS & CIE.

Résidence Double EN BRIQUES.

A DEUX ETAGES,

Nos 2039 et 2041 rue Prytanée,

ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

Résidence Simple

A DEUX ETAGES,

VENTE A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

No 2026 rue Prytanée,

ENTRE LES RUES ST-ANDRE ET JOSEPHINE.

L'ELEGANTE RESIDENCE EN BRIQUES DOUBLE

ET A DEUX ETAGES,

Nos 1329 et 1331 rue St-André,

ENCOIGNURE DE LA RUE COLISEE

—LA—

Maison Double à Deux Etages,

2040 et 2042 RUE PRYTANEE

ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

—ET LA—

Résidence Simple

—DE—

CHOIX

A DEUX ETAGES.

1323 rue St-André,

ENTRE LES RUES COLISEE ET CHESTNUT.

A L'ENCAN

A Longs Termes et Bas Intérêts.

Dans l'Affaire de

EDWARD CONERY JR.,

VS

SES CREANCIERS.

No 49,789—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Par John H. O'Connor et Cie, Alfred O. Green, Encanteur.

Bureaux No 828 rue Commune. JEUDI 20 janvier 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 3 décembre 1897, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes à savoir:

Propriétés Commerciales.

PREMIEREMENT—1. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville (connu anciennement comme propriété de batture) dans l'ilet No 1 borné par les rues Canal, Front, Gravier et Delta, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, conformément à un plan par L. H. Pilié, voyer de ville, le 21 mai 1866. Les dits lots se joignent et mesurent comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Canal et Delta et mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces 3 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur et face sur la rue Delta de 117 pieds 7 pouces et 6 lignes et 117 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Lot No 2 mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal 27 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de 117 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 117 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3.

Les améliorations sur les deux lots de terre ci-dessus consistent en les magasins en briques à trois étages connus comme Nos 2 et 4 rue du Canal, occupés par E. Conery et fils Ltd.

2. Lot No 3 mesure 27 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue du Canal 27 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond par une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 4 lignes à la ligne du lot No 4 et 117 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 2.

Lot No 4 mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de 117 pieds 8 pouces et une ligne à la ligne du lot No 5 et 117 pieds 8 pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No 3.

Les améliorations sur les lots No 3 et 4 consistent en les magasins en briques à trois étages, connus comme les Nos 6 et 8 rue du Canal, occupés par M. D. Lagan et vendus sujets à un bail expirant le 30 septembre 1898.

DEUXIEMEMENT—1. LE TOUT DE CE CERTAIN LOT, MORCEAU OU PORTION DE TERRE situé dans le Premier District de cette ville, anciennement faubourg Ste-Marie, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gravier, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Natchez et Magasine, étant désigné par le No 1 sur un certain plan du dit lot et autres, fait par Bourgerel, ancien député voyer général, déposé à la page 137, livre 1 du registre de G. R. Stringer, ancien notaire de cette ville, en date du 11 avril 1829; ledit lot mesurant 35 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier, 41 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas 55 pieds 7 pouces sur le côté le plus près des rues Natchez et Poydras et touchant à d'autres terres anciennement à la Banque d'Orléans et qui est désigné comme lot No 3 sur ledit plan, 6 pieds 6 pouces, de là à un angle presque droit et parallèle à la rue Gravier et aussi se joignant au lot No 2, 11 pieds et de là à des angles presque droits près de la rue Magazine et se joignant au dit lot No 2, 38 pieds 1 pouce.

2. UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 2 d'après le plan ci-dessus nommé, conformément auquel dit lot mesure, en mesure américaine, 48 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 38 pieds 1 pouce sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas, de là s'éloignant de 11 pieds en suite par une autre profondeur de 6 pieds 6 pouces sur le même côté et par une profondeur de 48 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Magazine et 38 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les droits titres et intérêts de E. J. Conery, Jr., dans la moitié du mur mitoyen dans le fond du dit lot; aussi une allée mesurant 3 pieds 11 pouces de face à la rue Gravier et s'étendant sur la ligne du dit lot No 2, la plus rapprochée de la rue Magazine, vers les terrains des lieux ou bâtisse connue comme lot No 29 rue Tchoupitoulas et érigé sur le lot désigné par le No 6, sur un devis de G. T. Dunbar, voyer, en date du 6 novembre 1846, annexé à un acte pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 7 novembre 1846.

Les bâtisses sur les dites portions de terre sont connues par les Nos 301, 303 et 305 rue Tchoupitoulas, et 402, 404, 406 et 408 rue Gravier, occupées par la maison bien connue de John I. Adams & Cie. Vendus sujet à bail expirant le 30 septembre 1898.

Propriétés pour Résidence

TROISIEMEMENT—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville anciennement faubourg Lafayette, dans la Paroisse de Jefferson de cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Colisée (anciennement Plaquemines) St-André et Joséphine, mesurant environ 128 pieds 4 pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion de terre est composé de 26 pieds 7 pouces de face à la rue Prytania, portant la profondeur de 120 pieds en lot original No 2 et de tout les lots originaux Nos 3, 4, 5; comme les dits lots originaux sont désignés sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, de la dite paroisse Jefferson le 20 janvier 1848, déposé à l'étude de Joseph Lisbony, ancien notaire en cette ville, le dit plan étant le plan original du dit faubourg Lafayette.

Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages No 2026 rue Prytanée ayant une galerie et corridors au bas et au haut, salon double salle à manger, chambres à laver avec autres chambres, chambres à bain en haut vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898.

QUATRIEMEMENT—Un certain morceau portion de terre, situé dans les mêmes dist lot et ilet, et touchant à la propriété ci-dessus troisièmement décrite et formant l'encoignure des rues Prytanée et Joséphine et mesurant environ 38 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Joséphine de 120 pieds, le dit morceau ou potion de terre est composé du tout du dit lot origi al No 1, et de 6 pieds de face à la dite rue Prytanée, sur la profondeur ci-dessus dite, de 120 pieds du dit lot No 2, qui touche. Les dits lots originaux sont ainsi désignés, sur le croquis de Buisson, voyer, une copie lithographiée est annexée à un acte de vente des héritiers de John Longpré à Patrick Cummings, passé pardevant L. R. Kenney, ancien notaire, en l'année 1848

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages connue par les Nos 2040 et 2042 de la rue Prytanée, ayant sur chaque côté une galerie en bas et en haut, salons double, salle à manger, cuisine et 4 chambres en haut, vendue sujet à bail, expirant le 30 septembre 1898.

CINQUIEMEMENT. — UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Joséphine et St-André et l'avenue St-Charles, formant l'encoignure des rues Prytanée et Joséphine et mesurant 58 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Prytanée sur une profondeur, entre lignes parallèles et face à la rue Joséphine de 128 pieds 1 pouce et 6 lignes, ledit morceau de terre étant composé de tous les lots 18 et 19 et face de la moitié du lot No 17 qui touche aux lots 18 et 19 dans le fond, conformément les dits lots sont désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, le 12 avril 1853, déposé en l'étude de Thomas Layton, ancien notaire.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages en briques connue comme les Nos 2039 et 2041 rue Prytanée. Elles ont de chaque côté des galeries devant et vestibules en bas et en haut, salons doubles, vestibules dans le fond et galeries, salle à manger, cuisine, office, cuisine extra, hangar pour bois et charbon, 5 chambres à coucher en haut, chambre à bain, chambres finies dans les mansardes grandes citernes etc., vendues sujettes au bail expirant le 30 septembre 1898.

SIXIEMEMENT — DEUX CERTAINS LOTS OU PORTIONS DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-André, Ste-Marie, Colisée et Chestnut, formant l'encoignure des rues Colisée et St-André, et mesurant ensemble environ 65 pieds de face à la rue St-André sur une profondeur et face sur la rue Colisée de 124 pieds 4 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins; les dits lots ou portions de terre décrites ci-dessus comprennent la façade entière de trois certains lots de terre, désignés par les Nos 1, 2, 3 sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 10 décembre 1850, déposé dans l'étude de Wm Monaghan, ancien notaire.

Les améliorations consistent en les doubles résidences en briques à deux étages connues par les Nos 1329 et 1331 rue St-André.

Elles ont de chaque côté des galeries devant et des vestibuls en haut et en bas, doubles salons, salle à manger, office, cuisine chambre à côté de la cuisine, hangar pour bois et charbon, 5 chambres à coucher en haut, chambre à bains et chambres finies dans les mansardes. Vendues sujetes au bail expirant le 30 septembre 1898

SEPTIEMEMENT—UN AUTRE MORCEAU OU PORTION DE TERRE, situé dans les mêmes district et ilot que et se joignant à la propriété sixièmement décrite et mesurant environ 62 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St André sur une profondeur d'environ 125 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Colisée, le séparant de la propriété sixièmement décrite et d'environ 126 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne opposée du fond entier des lots originaux 1, 2 et 3 sur le plan de Buisson, voyer, en date du 10 décembre 1850.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages connu par le No 1323 rue St. André. Gallerie devant et vestibule en haut et en bas, salons doubles salle à manger, office, cave, cuisine avec chambre à côté, 3 grandes chambres à coucher en haut, cabinet, chambre à bain et deux grandes chambres de gallerie. La susdite résidence septièmement décrite a été partiellement détruite par l'incendie, mais est en voie de réparation et sera remise dans son état primitif, et remise à l'acquéreur en premier ordre, d'après le contrat entre la compagnie d'assurance Hibernia et messieurs Toledano et Reusch, architectes.

Toutes ces résidences sont situées dans un des districts les plus agréables de la ville, localités bien drainées, et sur des rues en asphalte ou gravois, d'un accès facile au centre des affaires à cause des nombreuses lignes de chars électriques et à proximité des marchés, églises et écoles et sont toujours occupées par les meilleurs des locataires.

Ces propriétés sont vendues sujettes aux conditions des baux et loyers qui seront annoncés au moment de la vente, ou auparavant, sur application au bureau des Encanteurs.

On ne peut visiter les propriétés ci-dessus qu'avec une carte de l'encanteur, laquelle sera donnée sur demande.

TERMES ET CONDITIONS.

Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en deux paiements égaux payables en un et deux ans, à partir de la date de l'adjudication avec intérêt de six pour cent par an à partir de ladite date, garantis par hypothèque et liens du vendeur sur la propriété vendue, les actes de vente devant contenir les clauses d'assurances, 5 pour cent d'honoraires d'avocats, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J. Woulfe, notaire.

12 déc—12 19 26 jan 2 9 16 à da e.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Site pour Bâtir

Encoignure nord-ouest des rues Pitt et Duffossat.

Dans l'affaire de la liquidation de la Southern Paving Company.

No 51,861 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 13 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 629 et 631 rue Commune il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 6 décembre 1897 de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division "D", dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, formant l'encoignure nord-ouest des rues Pitt et Duffossat, étant composé du lot No 10 et la moitié du lot No 9 dans l'ilet numéro 396, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Boudousquié, Duffossat et Valmont, mesurant 45 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Duffossat entre lignes parallèles. Le terrain est comblé, les rues et les banquettes sont pavées, le voisinage des meilleures et à proximité de plusieurs lignes de voies ferrées, situé dans une partie de la ville s'améliorant constamment.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 13

HOTEL ROYAL.

Après avoir été réparé et mis en parfait ordre, avec calorifères, baignoires en porcelaine, une des meilleures cuisines, la plus belle salle à manger avec 80 pieds d'aménagement et les fresques les plus belles en Amérique.

Est maintenant ouvert à des prix populaires. $2.50 à $4.00 par jour.

Plan Européen—Chambres, $1 avec bain
R. E. RIVERS, Gérant,

2 déc—1m

LORSQUE VOUS DESIRERERZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant Bien une jolie Cage, du Grain frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,

MARCHAND D'OISEAUX,

319 rue de Chartres,

(A deux portes du Bureau de "l'Abeille")

1er sept—1 an—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT PRODUCTIF

—EN—

Propriétés pour Magasins et Résidences

et

Cottages Doubles dans une bonne localité.

Succession de Joseph Sauer.

No 52,419—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 13 janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre en date du 10 décembre 1897, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir—

1º La belle résidence double en bois à deux étages, Nos 1222 et 1224 rue St-André, dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Joséphine, Camp et Chestnut, retirée de la rue avec grillage en fer, contenant galeries, sept chambres, hangar allée de chaque côté, 3 citernes et cours pavées.

Le lot de terre est désigné par le No 19 sur un plan de W. H. Thompson, en date du 12 avril 1847 et déposé dans le bureau de J. R. Beard, ancien notaire de cette ville, comme plan No 15, et mesure, en mesure anglaise, 32 pieds et 1/6 d'une ligne de face à la rue St-André par 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Elle se trouve dans un joli voisinage, près de toutes les commodités et c'est un placement payant actuellement et promettant pour le futur. Se loue au taux de $180.00 par an.

2º Le bon emplacement pour affaires Nos 1382 et 1384 rue Constance, encoignure nord est de la rue Terpsichore, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Annonciation, Terpsichore et Melpomène. Les améliorations sont un cottage en bois double et à un étage avec mansarde avec dépendance à deux étages, contenant six chambres de chaque côté. L'encoignure possède l'appareil de boulangerie dans le fond et magasin devant. Le lot de terre est désigné par la lettre "A." sur un plan fait par Louis H. Pilié, député voyer de ville, en date du 21 mai 1875, une copie duquel est attaché à un acte passé pardevant W. J. Cartell ancien notaire, le 17 août 1875, lequel lot forme l'encoignure des rues Constance et Terpsichore et mesure 32 pieds 11 pouces de face à la rue Constance par 73 pieds 5 pouces de profondeur et de face sur la rue Terpsichore, mesure américaine.

Pour affaires et résidence ensemble ou aucun, elle est adaptée, étant dans un voisinage populeux commandant un trafic continu, en faisant un placement sûr. Loyers au taux de $360 par an.

3. Le joli cottage double en bois à un étage Nos 2031 et 2033 rue St-Thomas, dans le quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Chippewa, St-Andrée et Joséphine, retirée du trottoir et contenant large galeries, 4 chambres de chaque côté, écurie et atelier dans le fond un chemin de voiture sur un coté, une allée de l'autre et petit jardin devant. Le lot de terre est désigné par le No 1 et mesurant, en mesure anglaise 45 pieds 6 pouces de face à la rue St Thomas sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après le devis fait par J. A. Celles, architecte, en date du 6 juillet 1864 et annexé à l'inventaire de la succession de Joséphine Mayer, pris par A. Barnett, ancien notaire, le 2 août 1864. Bon pour placement ou pour occupation étant dans un voisinage connu, près des lignes de chars et autres commodités.

4º Le magasin et résidence double en briques à deux étages Nos 2013 et 2017 rue Tchoupitoulas dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, St-André et Adèle, contenant magasins et une chambre en bas, trois chambres et galerie au second étage, de chaque côté, et sur le côté supérieur dans le fond et une bâtisse en bois avec 3 chambres dans le fond du lot deux bâtisses avec trois chambres dans le fond du lot deux bâtisses avec trois chambres dans l'une et deux chambres dans l'autre. Le lot de terre est désigné par le No 2 sur un plan fait par A. Pueyo, en date du 28 avril 1840, et déposé dans le bureau de F. J. E. Dagué, juge de paroisse et notaire ex-officio pour la paroisse de Jefferson, ledit lot mesure 35 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces sur la ligne du lot No 3 et de 119 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 1 et une largeur de 33 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, le tout plus ou moins faisant face à la rivière, de laquelle la rue n'est pas interrompue et ayant un futur prometteur.

5º Le joli cottage double en bois à un étage, Nos 3004 et 3006 rue Laurel, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Huitième, contenant 3 chambres et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 17 sur un plan fait par A. d'Hémécourt, le 22 septembre 1840, conformément auquel dit plan le dit lot mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles et connu aussi par l'ancien numéro municipal 290 et 292 rue Laurel, d'après un devis de A. Duttell Jr, architecte en date du 25 mai 1881 et annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire. Un bon placement dans un voisinage tranquille.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a, à un et deux ans de credit pour des billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 déc—12 19 26—janv 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Le Beau Cottage Double, Nos 4728 et 4730 rue Chestnut,

Entre Valence et Bordeaux.

Alice Philomène Delandre vs Paul Delandre et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 54 682.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI 13 janvier 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement daté le 30 nov 1897, et signé le 6 décembre 1897, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour. Division B., les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1º Le joli cottage double en bois, Nos 4728 et 4730 rue Chestnut contenant 9 chambres, allées etc., dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Valence et Bordeaux. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur. Dans un voisinage s'améliorant, à proximité des lignes de chars et un placement payant pour une personne de petits moyens.

2º A 10 heures A. M., en vertu du susdit jugement, sur les lieux, No 4728 rue Chestnut—

Un lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Pour la propriété foncière, pour les 7/8 d'intérêt des héritiers majeurs un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, subdivisés pour égaliser la part de chaque héritier, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement et 5 pour cent d'honoraires d'avocat, dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. Pour les 1/8 d'intérêt du mineur Charles Delandre, comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Pour les meubles—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Chas Ferman, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur

12 déc—12 19 26—janv 2 9 13